

# GRANDOTES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 155

ville-argelessurmer.fr



## INSTANTANÉS

Maîtriser l'urbanisation malgré la pression immobilière  
p. 9

## TEMPS FORTS

Travailler à Argeles-sur-Mer  
p. 14

## TEMPS LIBRE

Entrée libre : l'art s'invite chez vous en vidéo  
p. 28

# Au Sommaire



## Instantanés

### Grand Angle

04 - 05

### Actus

06 - 12

### Service public

La pépinière municipale  
13

### Dans ma rue

Le quartier Jean Moulin  
14 - 15

### Solidarité

### Développement durable

Permis de conduire aidé  
16

## Temps Forts

### Dossier

Au service de l'emploi  
18 - 23

### Cadre de vie

Lutter contre les incivilités  
24 - 25

## Temps Libre

### Culture

Entrée libre, l'art  
chez vous en vidéo  
28 - 29

### Sport

L'escrime contre  
le cancer du sein  
30 - 31

### Histoire

Le trésor de Pujol  
32 - 33

### Portrait

Marie-Aude Martin, cheffe  
des sapeurs-pompiers  
35

Directeur de publication : Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette : Laurence Rialain, Esteve Vails, Christophe Prévost-Debaisieux

Service communication : Mairie - Allée F. Buisson - 66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26 – com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer - F. Hédelin DR

Tirage : 9 000 exemplaires - Juin 2021

Impression : Imprimerie Salvador - 66200 Elne

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : [www.ville-argelessurmer.fr](http://www.ville-argelessurmer.fr)

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts durablement gérées)

**Antoine Parra**  
Maire - Président  
de la communauté  
de communes



## Regarder loin, avec vous

La saison estivale se prépare, les contraintes sanitaires se desserrent, la vaccination profite à une bonne partie d'entre vous et garantit la sortie de crise. Plus d'un an après le déclenchement de cette pandémie que l'on croyait passagère, les limitations de sortie ont augmenté l'anxiété, mais leur disparition progressive promet des semaines plus agréables à tous, notamment nos jeunes éloignés de leurs camarades, et nos anciens, en proie à l'isolement forcé.

L'atmosphère de ces derniers mois et le manque d'information ont pu occasionner des crispations sur certains aspects du quotidien argelésien.

En effet, le Covid empêche la communication immédiate et les réunions publiques accompagnant ce mandat 2020-2026. Cependant, les visites de quartier en présence d'élus et des services communaux, intitulées « La mairie vous écoute », préservent un lien intime avec vos préoccupations. Ce contact, qui compose l'art de vivre argelésien, produit des résultats concrets. J'ai demandé à nos équipes d'agir avec détermination pour améliorer votre quotidien, en concertation : sécurité et circulation, propreté, plantations et améliorations esthétiques, préservation de l'environnement en réponse concrète aux enjeux climatiques... tous les aspects de la vie sont concernés par ce service rendu aux citoyens.

Notre société est devenue pressante, Internet encourage l'immédiat. Or, nous ne devons pas, non plus, tout sacrifier à l'urgence. Il faut aussi composer avec le temps plus long. Les aménagements, la circulation, l'accompagnement social, la plantation d'arbres et arbustes... Ces aspects et bien d'autres sont traités par les services municipaux possible. Et je suis fier de constater que nos dispositifs de solidarité sont plus importants et réactifs que ceux des communes comparables, et que notre stratégie de végétalisation dépasse les normes environnementales en vigueur. Nous faisons bien davantage que le minimum requis, car l'action générale que j'impulse sans relâche vise l'amélioration, la rénovation et l'embellissement, dans le cadre d'une gouvernance en mouvement. Notre action durable, et même très durable, doit accompagner le quotidien de nos enfants et de leurs propres enfants. Telle est ma ferme conviction.

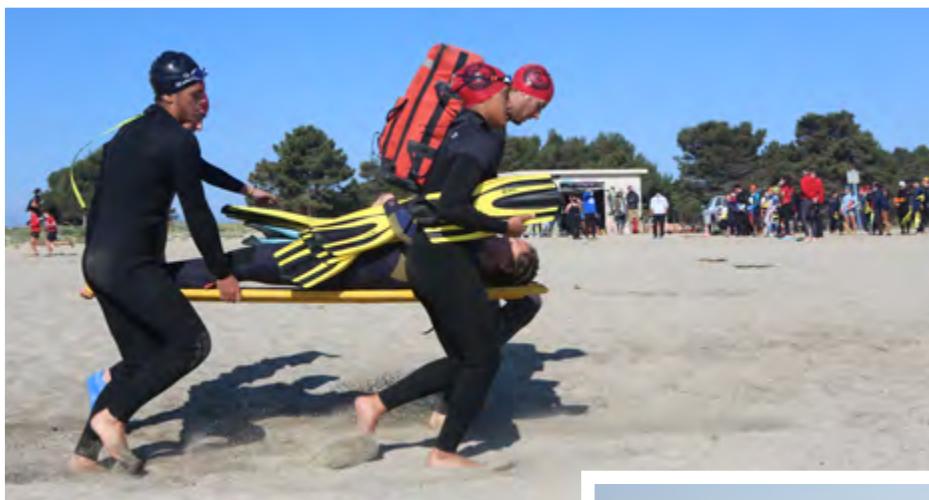
Dans l'intérêt général, regardons loin, associons les besoins du présent à ceux de la ville de demain.

Avec votre confiance.

Antoine Parra,  
Maire d'Argelès-sur-Mer

# Grand angle

**Visite d'Etienne Stoskopf**, préfet des Pyrénées-Orientales, à Argelès-sur-Mer le 23 mars. Le représentant de l'État a pris connaissance des grands dossiers de la commune : sécurité, éducation, agriculture, alimentation, mobilités.



## Sauveteurs nageurs

Fin avril, la municipalité a sélectionné 33 sauveteurs en mer, à l'occasion d'un stage intense, afin d'assurer la surveillance des quelque 80 000 baigneurs présents quotidiennement sur nos plages.





### Paule Auer-Costa

Après 53 d'exercice, «Paulette» Auer-Costa, légende du commerce argelésien, a tiré le rideau de son pressing, route nationale.

Le 21 avril, la médaille de la Ville lui a été remise par Robert Bassols, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Orientales, en présence du maire, Antoine Parra.



### Le marché des producteurs Aspres-Albères

Le marché des producteurs, organisé en remplacement de la foire de printemps pour cause de règles sanitaires, a eu lieu le 11 avril. Cette rencontre de savoir-faire, organisée sur le parking du Racou, a connu un grand succès.

# Vu !



Notre commune est montrée en exemple par TF1, le 11 mai, en matière de fréquentation précoce des campings, notamment pour le pont de l'Ascension.



Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, M6 consacre un reportage à Marie-Aude Martin, cheffe du centre d'incendie et de secours d'Argelès-sur-Mer.



## Conseil municipal des enfants : ça repart !

Le conseil municipal des petits Argelésiens a été renouvelé en début d'année. Quelles sont les fonctions de cette instance junior, que nous apprend-elle sur le fonctionnement démocratique ? Questions à Frédéric Donnet, adjoint au maire, délégué à la Citoyenneté et chargé du suivi de cette assemblée junior.

**“Nous devons garder en nous cette part d'idéal...”**

Sous la coordination de Frédéric Donnet, le nouveau conseil municipal des enfants a été élu en janvier. Une campagne et un vote, dans les règles de l'art, ont concerné les élèves des huit classes de CM1 et CM2 des écoles Curie-Pasteur et Molière. Cette instance transmet aux élus adultes les souhaits et projets qui permettent d'améliorer le cadre de vie des plus jeunes.

***Frédéric Donnet, en quoi le Conseil municipal des enfants prépare-t-il à un exercice démocratique “adulte” ?***

Une fois élus, les 32 conseillers municipaux enfants apprennent à exposer leurs idées, à s'écouter mutuellement, puis à débattre de leurs projets. Ils prennent conscience que toutes leurs idées, aussi inventives soient-elles, ne sont pas toujours applicables, notamment pour des questions de budget. Ils doivent donc faire des choix, qui sont entérinés par un vote à la majorité. Il s'agit d'un véritable exercice de citoyenneté.





**Frédéric Donnet,**  
Adjoint au Maire,  
Délégué à la Citoyenneté

### *Que nous apprennent les enfants sur nous-mêmes ?*

Ce sont des idéalistes ! Nous devons garder en nous cette part d'idéal, sans quoi les projets ne se feraient pas. Ils sont aussi très attachés à la justice et à la solidarité. Ces mêmes valeurs sont celles qui doivent guider notre action au quotidien. La protection de l'environnement, bien visible sur les affiches qu'ils avaient préparées pour leur campagne électorale, est également une de leurs préoccupations majeures. C'est plutôt réconfortant pour l'avenir.

### *Remarque-t-on des différences entre les filles et les garçons ?*

Je constate surtout un fonctionnement collectif, sans réels caractères marqués entre les filles et les garçons, leur façon de vivre la "chose publique" est identique.

### *Avez-vous détecté un futur maire pour Argès-sur-Mer, à l'horizon... 2050 ?*

Pas encore ! Mais j'ai découvert un groupe très investi, qui aura à cœur de mener à bien des projets dans le sens de l'intérêt général des enfants de notre commune.

2021

ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES  
& RÉGIONALES

## Aux urnes les 20 et 27 juin prochains !

Les élections départementales et régionales se déroulent simultanément les dimanches 20 et 27 juin.

Vous choisirez à cette occasion un binôme de conseillers départementaux et une liste présentée à l'échelle de la région Occitanie.

### **Peut-on voter par procuration ?**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux dates des scrutins, vous pouvez confier votre procuration à la personne de votre choix. Pour cela, il vous faut déposer ce formulaire en gendarmerie, après l'avoir téléchargé ([service-public.fr](http://service-public.fr)), imprimé et complété.

Nouveauté cette année, deux procurations par personne sont possibles.

Service élections

Horaires d'accès : 8h-12h et 14h-18h.

Renseignements : 04 68 95 34 46 et [elections@ville-argelessurmer.fr](mailto:elections@ville-argelessurmer.fr).

# Actus

## Nouveautés pour les parkings du centre-plage



*Isabelle Moreschi,  
éluée déléguée à la sécurité*

**Du 15 juin au 15 septembre 2021, 5 parkings en front de mer sont payants, avec contrôle par horodateur.**

Il s'agit des parkings du Casino, des Platanes, du Grau, du Port et de la Sardane au Racou. Les 15 autres parkings du littoral restent d'accès gratuit. Cette mesure a été décidée par l'équipe municipale après une longue concertation, afin de remédier aux baisses constantes des aides de l'État, la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) étant en repli de 1,9 million d'euros cumulé sur la période 2011-2021.

Deux des parkings, les Platanes et le Port, étaient cependant déjà payants depuis de nombreuses années. Il s'agit ainsi d'un choix réfléchi et nécessaire, avec une tarification raisonnable et des abonnements attractifs pour les Argelésiens et les professionnels. Grâce à cette évolution, le tourisme participe aux investissements de la commune.

### Des tarifs adaptés pour tous

Les tarifs débutent à 1 ou 1,60 euro de l'heure selon les parkings, avec un maximum à 6 euros pour 7 heures de stationnement, ou 8 euros, avec la première heure gratuite. Des abonnements pour toute la période, à 40 euros, sont disponibles pour les Argelésiens et les professionnels. Cette formule est disponible en mairie et auprès de

la police municipale (annexe-mairie du village et à la plage), sur présentation d'un justificatif de domicile récent (ou du contrat de travail, pour les professionnels), ainsi que du certificat d'immatriculation du véhicule. Après paiement, une vignette justificative sera collée sur le pare-brise. Des abonnements à la journée, à la semaine, à la quinzaine et au mois sont également mis en place. Cette formule, disponible sur les horodateurs, s'adresse aux vacanciers et résidents hors commune.

Une application pour smartphones permet de régler le droit de stationnement, sans devoir se déplacer à l'horodateur.

### Réforme du stationnement payant

Ces modifications découlent de la réforme du stationnement et de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAP-TAM), qui permet d'organiser la dépenalisation du stationnement payant par la mise en place du Forfait Post-Stationnement (FPS), dû en cas de non paiement ou de paiement insuffisant de la redevance de stationnement. À Argelès-sur-Mer, le FPS s'élève à 35 euros, et à 20 euros pour le FPS minoré. Les recettes générées par les parkings serviront à financer le transport urbain que la commune va mettre en place, comme elle s'y est engagée.



# Maîtriser l'urbanisation malgré la pression immobilière

La pression immobilière qui augmente sur notre commune suscite certaines inquiétudes. Le futur Plan Local d'Urbanisme, plus contraignant, sera en vigueur en janvier 2022. Ce texte limitera davantage encore l'étalement. Objectif : éviter une croissance trop rapide, pour préserver l'harmonie de notre commune.

La tendance immobilière sur notre territoire est historique. La montée en flèche des tarifs illustre l'attractivité croissante de notre commune. L'afflux permanent de dossiers reçus en mairie est une exception sur le littoral du Roussillon. Tous les promoteurs nationaux, sans exception, ainsi que certains promoteurs internationaux, ont les yeux rivés sur notre commune. Ils mobilisent leurs services pour décrocher des projets immobiliers. Preuve d'une pression immobilière considérable, le service Urbanisme instruit en permanence une douzaine de demandes, dont seuls 15 % émanent de particuliers. Dans ces circonstances, la municipalité dirigée par

Antoine Parra a fait le choix de réagir, pour modérer la pression. Antoine Casanovas, adjoint délégué à l'Urbanisme, nous éclaire sur cette stratégie volontariste : *"pas question de*

***"ne pas être dépassés par une croissance trop rapide..."***

*baisser la garde, pour ne pas subir les excès connus sur la Côte d'Azur !"* L'enjeu est clair : préserver une ville à taille humaine, engager des politiques incitant à y vivre à l'année, en accueillant principalement des jeunes en activité professionnelle, et soutenir l'accession de tous à

la propriété. Le défi global est de *"ne pas être dépassés par une croissance trop rapide, qui créerait une sensation de trop-plein"*.



*Antoine Casanovas, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, et Didier Winzer, responsable du service éponyme, face au dernier Plan Local d'Urbanisme*

## Quels sont les moyens d'agir de la mairie ?

L'Etat décide des politiques générales d'urbanisation. Les documents d'urbanisme communaux, notamment le PLU, doivent s'y conformer. La commune d'Argelès-sur-Mer transpose donc dans son PLU les directives générales en les adaptant aux spécificités locales.

En premier lieu, les fameuses "dents creuses", ces terrains vierges en zone urbanisée, doivent être priorités afin de limiter la consommation d'espaces naturels. La mairie contrôle le respect de cette densification de l'habitat inévitable.

Ainsi, l'Etat impose aux communes une plus forte densification afin de limiter la consommation d'espaces naturels. Cela implique que les communes prévoient dans leurs documents d'urbanisme des constructions verticales (habitat collectif). C'est là une obligation qui nous est faite. L'idée est que sur une surface de terrain réduite

peut être construit un grand nombre de logements. Ainsi, par exemple sur 600 m<sup>2</sup>, il peut être construit 6 logements regroupés de 100 m<sup>2</sup>. Sur un R+3 (4 niveaux) pourront être proposés 24 logements de 100 m<sup>2</sup> chacun.

Par comparaison, les aménagements traditionnels pour une villa de 100 m<sup>2</sup>, auxquels s'ajoutent garages, terrasses, voies d'accès, consomment environ 300 m<sup>2</sup> chacun. Ce seraient donc plus de 7 200 m<sup>2</sup> d'espaces naturels qui seraient consommés pour 24 villas. On peut donc s'interroger sur le sens réel du terme bétonisation. Qui bétonne finalement ? 24 logements sur 600 m<sup>2</sup> ou 24

logements sur plus de 7 200 m<sup>2</sup>. C'est la logique des décideurs nationaux et nul ne peut y déroger. Ceux qui prétendent qu'ils auraient fait autrement, ou bien ne connaissent pas le sujet, ou bien affabulent.

Dans son prochain PLU cependant, la municipalité durcira les règles qui encadrent la hauteur des immeubles afin qu'elles tiennent compte davantage

**“limiter la consommation d'espace naturels...”**



**Antoine Casanovas,**  
Adjoint au Maire,  
délégué à l'Urbanisme

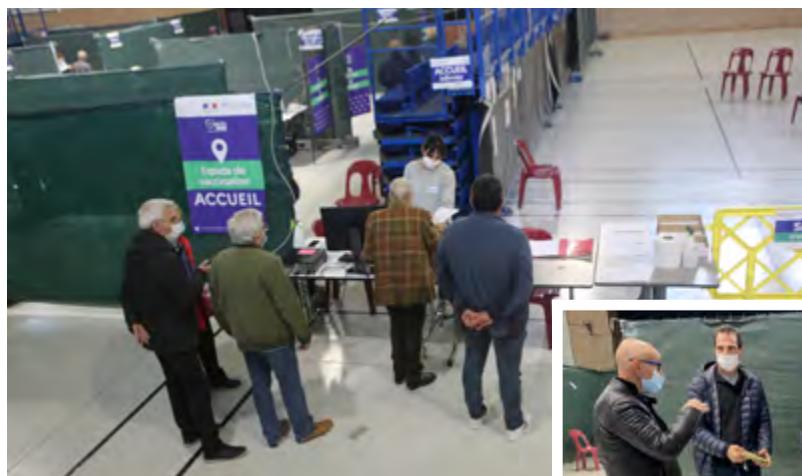
## Bientôt un nouveau PLU

*Notre futur Plan Local d'urbanisme, applicable jusqu'au début de la décennie 2030, obéira à de sévères critères municipaux. En vigueur en janvier 2022, après une enquête publique soumise cet automne à la population, et une approbation par les services de l'Etat, il cantonnera la croissance de population annuelle à 1,6 % et repositionnera des secteurs auparavant urbanisables, en zones naturelles et agricoles, dont les 14 hectares à la Teulerie, prévus sur le PLU rédigé en 2014. La*

*future zone d'activité du Camp del Cavall, de l'autre côté de la voie ferrée, sera réduite dans un premier temps à 15 hectares contre 25 à l'origine, et le secteur de Taxo sera protégé. Ce texte, opposable aux permis de construire présentés notamment par les promoteurs, modifiera la "règle de hauteur relative" : tout nouveau bâtiment pourra dépasser d'un étage les constructions mitoyennes les plus basses, et non plus les plus hautes comme jusqu'à présent.*



# Actus



Bernadette Michalak-Guimber, élue déléguée à la Relation aux usagers, en compagnie de Pascal Alquier et de Marine Castelle, médecin et infirmière référents du centre

## Un centre de vaccination très fonctionnel



L'aménagement du centre de vaccination à l'espace Jean Carrère, le 12 avril, après plusieurs semaines de fonctionnement salle Buisson, offre plus de confort. L'accès, les salles d'attente pré et post-vaccinales, les box d'entretien et de vaccination sont disposés sur 1 000 m<sup>2</sup>, sous la responsabilité du docteur Pascal Alquier. Ce dispositif accompagné par un médecin et cinq personnels de santé administre 200 à 220 doses de

vaccin Pfizer par semaine. Il devrait rester ouvert jusqu'en octobre pour permettre à toutes et tous d'être vaccinés. Quatre nouveaux jeunes en service civique sont venus renforcer l'équipe d'accueil.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi matin de 9h à 12h.

Accès uniquement sur rendez-vous, via la plateforme Doctolib ou par téléphone au 0800 54 19 19.

## 60 arbres et 850 arbustes plantés à Jean Moulin

La rénovation du quartier Jean Moulin s'est conclue début mai par la plantation d'arbres, de massifs d'arbustes à fleurs et de vivaces le long de la rue du Général Leclerc. "Nous avons replanté des platanes pour rester dans la thématique déjà présente, notamment le long de la route de Collioure, et nous avons ajouté des prunus, des liquidambers et des tulipiers de Virginie", précise Daniel Girard, responsable des espaces verts municipaux. La poussée des racines ne menacera pas les réseaux enfouis ni la voirie refaite à neuf. Cette plantation de 16 arbres s'enrichit de massifs d'arbustes à fleurs et vivaces. Au total, "plus de plus de 60 arbres, 850 arbustes à fleurs vivaces et graminées ont été plantés dans le quartier" explique Lydie Fourc, élue déléguée aux services municipaux. A terme, ce nouvel aménagement



paysager permettra d'intégrer une piste cyclable sécurisée, tout en maintenant une offre de stationnements le long de la route de Collioure.



Daniel Girard, responsable du Pôle espaces verts, Jean-Jacques Cardoner, Laurence Arnau et Paul Lemée, « mains vertes » de la pépinière



## Une pépinière de 35 000 espèces : qui dit mieux ?

C'est une richesse végétale insoupçonnée, située dans les écarts de notre commune : la pépinière municipale, rattachée au service des espaces verts, est un lieu où l'on plante, on bouture, on arrose et on soigne une incroyable variété de plantes, arbres et arbustes, autochtones ou venus de contrées lointaines. Un atout unique en Pays Catalan !

L'intérêt d'une pépinière autonome est majeur, car cela induit des économies, dans une ville exigeante. 35 000 plantes, 130 espèces... cela laisse un choix utile pour toutes les plantations effectuées sur l'ensemble de la commune.

Ce lieu est rattaché au service des espaces verts, dirigé depuis février 2021 par Daniel Girard, venu de Brive-la-Gaillarde et fortement impliqué : *« je veux partager ma passion pour le métier de jardinier, embellir le coeur de ville en conservant l'homogénéité avec les espaces naturels, préserver la biodiversité, créer des espaces de convivialité avec des arbres. C'est primordial ».*



Jean-Jacques Cardoner, Responsable de la pépinière municipale

# Le quartier Jean Moulin, enfant des sixties

Route de Collioure, c'est sur d'anciennes vignes que le quartier Jean Moulin est sorti de terre, avant de recevoir ses premiers habitants en 1964. Les récents travaux modernisent durablement cette zone qui conserve toute sa convivialité.

Nous voilà dans l'ancienne périphérie de la commune, un lieu agricole il y a encore 60 ans. Ce secteur est celui du Mas Botte, dont le lotissement a été lancé par Gaston Pams, maire pendant 28 ans. Cette rapide poussée en direction du rec de l'Abat a débuté par la construction des tout premiers immeubles argelésiens : deux en Habitations à Loyer Modéré (HLM), livrés en 1964, et un troisième réservé aux douaniers et à leurs familles, ultérieurement transformé en HLM.

La même année et l'année suivante, d'autres ont fait construire une maison individuelle, dans le cadre d'une première accession à la propriété. "Mes parents ont choisi de venir ici car c'était un lotissement communal, c'était économique pour



des ouvriers agricoles qui ne roulaient pas sur l'or", se souvient Roger Rahmani, originaire du mas voisin. Les habitants découvrent la douche à domicile, les fratries profitent de chambres séparées, le progrès est extraordinaire. Les premières années, il reste un bout de vigne et des herbes hautes, où les enfants jouent aux cow-boys et aux Indiens. Plus loin, ils construisent des cabanes. En un quart d'heure à pied, les gamins atteignent le parc de Valmy, car la déviation de la Nationale 114 n'a pas été aménagée... et pour les premiers baisers et les premières cigarettes, le coin caché est le bois de pins, de l'autre côté de la voie ferrée.

## Vous avez la parole



**Myriam Ben Salah,**  
20 ans, en recherche d'emploi

"Je vis ici avec mon petit-frère de 14 ans et ma mère, en HLM. Maintenant que tout est refait à l'extérieur, c'est beau. La vie est agréable, ça a changé en mieux... avant, c'était vieux. Je suis arrivée de l'Est de la France avec ma famille, j'ai été scolarisée au collège des Albères, puis j'ai obtenu mon BEP de gestion administrative et je suis en recherche d'emploi".



**Louis Florenza,**  
61 ans, ancien employé des PTT / Orange

"Je suis arrivé ici en 1965, à l'âge de 6 ans, avec mes parents, en provenance de Collioure. A l'époque, la famille type, c'était le père qui travaillait à l'extérieur, et la mère au foyer. Nous avons découvert la vie en lotissement, qui s'est développée depuis. Lorsque le train passait, l'image de notre télé Grundig sautait ! Avec les récents travaux, c'est plus joli, il n'y a plus ces fils électriques qui se baladaient partout".



## Un “lifting” très attendu

Moderne et pimpant au départ, le quartier Jean Moulin devenait vieillissant, car il n'avait connu aucun programme de rajeunissement depuis sa création. La rénovation de voirie, entamée en 2019, est achevée. Le service municipal des espaces verts a effectué de nombreuses plantations, dont 60 arbres à fleurs, des arbustes et graminées : frênes d'ornement, citronniers, orangers, érables, verveines, sauges, weigelia... avec un arrosage au goutte-à-goutte. Des bancs ont pris place sur l'espace public, afin que l'on puisse s'offrir une escale et papoter. La promenade dans le quartier est devenue plus agréable et, toujours sur le plan esthétique, les réseaux (électricité, téléphone, Internet) ont été enfouis. Ces aménagements, organisés en trois tranches, ont débuté au Sud, avant de se rapprocher du centre-ville. Ils ont requalifié le quartier, tout en augmentant le bien-être général.



**Marie Pérez,**  
adepte du vélo électrique, habite ici depuis 1982 :  
“Ça a toujours été un quartier tranquille, je m’y sens très bien”.



**Michel Juncy,**  
Délégué de quartier,  
rue du Maréchal Juin

## “Préserver un esprit de quartier”

*“Progressivement, Jean Moulin devient un quartier semi-résidentiel, la population se renouvelle, mais il reste encore un esprit de quartier, que je m’attache à défendre.*

*En général, les nouveaux venus viennent de la région parisienne, ils n’ont pas l’habitude de s’arrêter dans la rue pour parler... ils n’ont pas les codes, il faut les leur donner.*

*Mon rôle est celui d’une courroie de transmission, du citoyen vers la commune, je transmets. Dans ce quartier qui est assez restreint, on se connaît tous, j’ai un rôle social, il faut calmer les esprits, par exemple pour les travaux.*

*Je rassure les gens lorsque les arbres ne sont pas élagués aussi vite qu’ils le souhaitent. Il faut gérer l’impatience, car la nouvelle génération est habituée à la rapidité. Pour tout savoir sur le quartier, le terrain de pétanque est un forum de premier choix ! C’est là que se rencontrent les retraités, c’est là que je perçois les éventuels problèmes, c’est important pour améliorer le quotidien.”*

# Permis de conduire "aidé" pour les jeunes Argelésiens

**La municipalité lance un dispositif solidaire, en échange d'heures au service de la collectivité.**

**L**e coût d'apprentissage de la conduite a subi une augmentation de 45 % en 25 ans, soit une moyenne actuelle de 1 800 euros.

Pour aider les 17-25 ans à décrocher ce sésame, une aide au permis de conduire est proposée par la mairie d'Argelès-sur-Mer depuis le mois de mars. "Le permis est indispensable pour suivre une formation, trouver un emploi et exercer cet emploi. Sans permis, on est littéralement bloqué", observe Muriel Sagnol, adjointe déléguée à la Solidarité sociale et à la Lutte contre l'exclusion.

Dans le cadre de la politique de soutien aux jeunes générations, cet appui a été approuvé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le 4 décembre dernier. Il a été décidé de développer un dispositif d'un maximum de 300 euros par jeune, en fonction du revenu fiscal. Cette mesure est cumulable aux aides complémentaires mises en place par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales (250 euros), la région Occitanie (500 euros pour les jeunes en apprentissage) et Pôle emploi.

## Trois conditions indispensables

L'aide au permis de conduire s'adresse aux jeunes habitant notre commune, inscrits dans l'une de ses auto-écoles. En contrepartie, les bénéficiaires œuvrent, pendant 20 heures au minimum, auprès d'une association d'utilité sociale, et participent à un stage de sensibilisation

aux conduites à risques, proposé par le Conseil départemental.

Pour cette première année, le montant global des aides consenties par la mairie d'Argelès-sur-Mer ne devra pas dépasser 10 000 euros. Un appui aux adultes à partir de 26 ans pourra être accordé selon les situations de difficultés financières justifiées.

"Ce coup de pouce public est gagnant-gagnant, car les jeunes que nous aidons participent au bien-être dans notre ville, en s'engageant sur le terrain associatif, cela les initie à l'engagement citoyen solidaire", complète Muriel Sagnol. La mairie souhaite mener une action volontariste envers les juniors, dont certains sont particulièrement fragilisés par la crise sanitaire. L'aide à l'obtention du permis de conduire doit faciliter leur recherche d'emploi et de formation ainsi que leur accès au marché du travail. L'accès à la mobilité est également crucial pour la pratique du sport, la culture, les loisirs et l'inclusion sociale.



### Renseignements :

Centre Communal d'Action Sociale

Tel. 04 68 95 34 21

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

## Premier "coup de main" solidaire pour l'heure civique

Le dispositif citoyen «L'heure civique argelésienne», mis en place en janvier, est l'occasion d'activité d'entraide via la plateforme Internet.

<https://argelessurmer.lheurecivique.fr>

Une aide au déménagement a notamment été fournie par quatre bénévoles, venus prêter main-forte à une Argelésienne. Vous pouvez, vous aussi, aider ou vous faire aider. N'hésitez pas à vous inscrire !



## Aide à internet et Soutien aux accompagnants Alzheimer



### Muriel Sagnol

Adjointe au Maire, déléguée au Développement de la solidarité sociale et à la Lutte contre l'exclusion

La municipalité souhaite **“aider toutes les personnes fragiles”**, concède Muriel Sagnol, adjointe au maire, déléguée à la Solidarité sociale et à la Lutte contre l'exclusion. Les actions sont coordonnées par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

### Un “conseiller numérique” est attendu. Quel sera son rôle ?

Il aidera les exclus d'Internet, non équipés et souvent désemparés, dans leurs démarches administratives. Il les recevra dès septembre 2021 à la mairie-annexe, rue du 14 juillet.

### Nous sommes “Ville aidante Alzheimer”. Quel est l'avantage ?

La mairie soutient l'accueil de jour “Le Grand platane”, qui permet de stimuler les malades, tout en permettant aux aidants d'avoir un peu de temps pour eux-mêmes. La charte qui nous lie à l'association nationale France Alzheimer est signalée par des panneaux “Ville aidante Alzheimer”. Nous les installerons pour que ce lieu, situé dans la zone d'activité, soit mieux connu des familles.



Photographie : Joseph Hiard (GOR),

### Un nid de luxe pour les cigognes à Valmy

Depuis quelques années, deux couples de cigognes ont fait leur nid à Argelès-sur-Mer, le premier dans un cèdre de l'Atlas du parc de Valmy, le second dans la partie de plaine. Pour attirer de nouveaux pensionnaires, les services techniques de la mairie ont installé, courant mars, une plateforme sur un site propice à la nidification, en périphérie du parc. Cet habitat, fabriqué et installé par les ateliers municipaux, a pris place à plus de 6 mètres de hauteur, en cime de cyprès, grâce à un élévateur. Cette opération, en accord avec la politique pour la biodiversité municipale, a requis l'expertise du Groupe ornithologique du Roussillon.

### Des bacs à tempête, pour des plages propres

Prochainement, deux “bacs à tempête” prendront place à la Marena et au Racou, côté port. Les bonnes volontés sont invitées à y déposer les déchets plastiques, emballages et autres déchets abandonnés sur notre littoral. A ne pas confondre avec les corbeilles à déchets traditionnelles !

## Travailler à Argelès-sur-Mer

Quelles sont les coulisses de notre économie, nos filières et nos emplois ? Nous interrogeons celles et ceux qui observent la réalité du “boulot”, captent les tendances et anticipent les évolutions. Statistiques, filières d’avenir et atouts naturels... Quels seront les emplois argelésiens de demain ?



Le 29 janvier dernier, la ville d’Argelès-sur-Mer lance, à l’occasion d’une conférence de presse, un tremplin pour l’emploi durable grâce à l’initiative “Territoire Zéro chômeur longue durée” (page 22)





Argelès  
2027  
la nouvelle



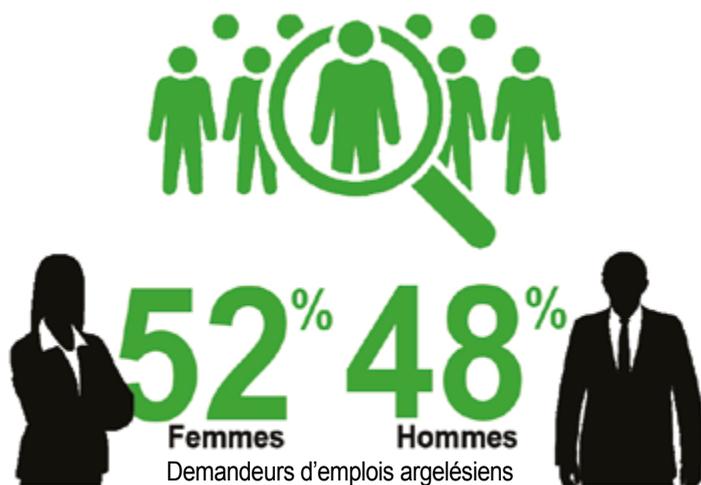
**S ET DURABLES.**



04 68 95 34 21



## Le profil et les chiffres de nos emplois



Le marché du travail argelésien est dynamique, notre attractivité induit un apport de ressources humaines et de talents, mais 2020 a suscité une dégradation : en fin d'année, 1 827 personnes étaient enregistrées par Pôle emploi au titre du chômage partiel ou d'une absence totale d'activité. Cette proportion a progressé de 0,8 % en un an, de décembre 2019 à décembre 2020, contre 2,14 % dans notre département, car notre commune protège davantage ses emplois.

Les plus de 50 ans, particulièrement concernés, sont au nombre de 573, les moins de 25 ans sont 238. Le chômage de longue durée (absence d'activité depuis plus d'un an) concerne 939 personnes, à l'issue d'une

hausse de 15,6 %. Ce chiffre inquiétant justifie l'engagement de la municipalité, en accord avec l'État, pour le dispositif "Territoire Zéro Chômeur Longue Durée", détaillé en page 22.

On constate une différence entre les sexes, car 947 Argelésiennes étaient au chômage en décembre (52 %), contre 880 Argelésiens (48 %). Parallèlement, un paradoxe se fait jour, car 13 % des 700 offres brassées annuellement par Pôle Emploi Argelès ne sont pas pourvues, faute de compétences locales. En cela, Pôle Emploi finance des parcours adaptés, pour les candidats motivés, notamment dans l'industrie.

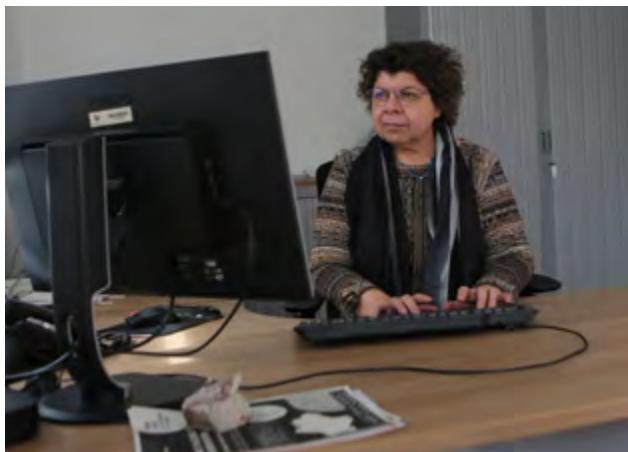
## "Faire connaître les métiers du nautisme"



**Meritxell Manent-Combes**  
Coordinatrice de la Mission Locale Jeunes

Aider les 16-25 ans sortis du système scolaire est le rôle de la Mission Locale Jeunes (MLJ), dont la coordinatrice de secteur, Meritxell Manent-Combes, anime des rencontres avec les entreprises. 538 jeunes Argelésiens sont inscrits à la MLJ, dont une trentaine de mineurs et une forte majorité de 20-22 ans. Depuis les locaux mis à la disposition par la mairie, rue des martins-pêcheurs, la responsable décrit le panorama actuel : "Certains secteurs embauchent, mais ne sont pas connus : notre rôle est de familiariser les jeunes avec ces activités qui peuvent leur plaire et modifier l'image qu'ils se font d'elles. Par exemple, nous avons mis en place une action sur la métallurgie, une autre sur la restauration et nous travaillons sur l'aide à la

# Un risque pour les saisonniers



**Mireille Hannet**

Directrice de l'agence de Pôle Emploi d'Argelès-sur-Mer

Le ministère du Travail prévoit le durcissement de certaines règles d'indemnisation du chômage au travers d'un décret à paraître. Or, l'économie touristique, pilier de notre ville, repose sur des centaines de saisonniers qui, généralement, ne ménagent pas leurs efforts pendant les saisons et perçoivent des indemnités de chômage le reste du temps. Les nombreux travailleurs "installés" dans ce fonctionnement vont rencontrer des difficultés, car la réforme de l'assurance chômage, retardée par le Covid, va prendre effet prochainement. Les allocations vont baisser, certains n'y auront plus droit, car il n'auront pas travaillé suffisamment, la réforme prévoyant six mois d'activité, et non plus quatre, pour être bénéficiaire. Il s'agira d'un bouleversement, car certains saisonniers seront précarisés davantage encore.

Notre secteur touristique s'est transformé en 25 ans. Le camping est devenu "hôtellerie de plein air" et le cliché "tente et caravane" s'est estompé, avec de nouvelles exi-

gences et de qualifications. L'implication des collectivités territoriales se renforce. *"Je vois émerger une volonté de la Communauté de communes et de la Ville de se pencher sur le développement économique"*, observe Mireille Hannet, directrice de l'agence de Pôle emploi d'Argelès-sur-Mer, créée en 2011 et composée de 36 agents. Le commerce s'est fortement étoffé dans notre commune, avec d'excellentes répercussions sur l'emploi, tandis que l'artisanat et l'industrie restent minoritaires. La production intensive d'herbes médicinales et aromatiques est un secteur consolidé.

## "Je crois en l'économie bleue"

Comment va se poursuivre la décennie actuelle ? *"Je crois en l'économie bleue, qui repose sur l'utilisation durable des ressources maritimes et participe à la croissance économique et à l'emploi"*, explique Mireille Hannet, avant de prophétiser : *"cette économie de la mer doit se construire autour du tourisme et autres activités, liées à la transition économique, à la plaisance et à l'ingénierie maritime"*. Un avenir argelésien en plus forte intimité avec sa bordure littorale pourrait reposer sur la voile et les activités nautiques, la plongée et le formidable potentiel de nos réserves naturelles, pour un tourisme qualitatif et éducatif. La directrice de l'agence Pôle emploi, observatrice du territoire depuis 1994, espère aussi structurer la "silver économie", au service des personnes âgées. Ce gisement d'activités, nombreuses et dispersées, mériterait de voir répertorier ses métiers et d'identifier la demande des habitants, pour préparer les emplois de demain dans un secteur en progression, qui inclut les professions libérales (notamment les kinésithérapeutes et apparentés), les aidants, soignants et accompagnants, ainsi que les aides ménagères.

*personne, car il y a un grand besoin d'auxiliaires de vie". La MLJ est donc l'interface entre le monde éducatif et celui du travail, elle fournit une "veille au quotidien" sur le territoire, pour que l'offre rencontre mieux la demande et vice-versa. Meritxell Manent-Combes cite le nautisme comme secteur "se développant bien, avec des activités méconnues, dans notre commune. Les métiers de stratifieur, la mécanique marine et la menuiserie d'agencement sont pourvoyeurs d'emplois, mais les jeunes n'y pensent pas forcément".*

## La solidarité familiale s'est amoindrie

Quelles sont les tendances observées par la coordinatrice ? *"Sur 20 ans, je constate que la cellule familiale est moins présente, accompagne moins, est moins soudée. Certains gamins qui la quittent sont totalement désorientés... et la*

*précarité a augmenté". La structure doit répondre à l'hésitation des jeunes qui ont "peur d'être cloisonnés et enfermés dans un seul domaine". Elle offre des cours de code de la route, tous les lundis, avec une formatrice, car "la mobilité est la clé pour intégrer des formations". Le permis de conduire est finançable dans certains cas (voir en page 16) et le dispositif "Parcours contractualisé pagnement vers l'emploi et l'autonomie" (PACEA) propose aux plus fragiles un accompagnement intensif, pour acquérir l'autonomie par l'emploi. Le jeune perçoit 497 euros par mois, l'équivalent du RSA, pendant un an. "Il est coaché, il est placé dans une dynamique et cela fonctionne !", conclut l'experte en projets professionnels cohérents.*

Mission locale jeunes des Pyrénées-Orientales  
14 rue des martins-pêcheurs - tél. 04 68 95 38 30  
[antenne.argeles@mlj06.org](mailto:antenne.argeles@mlj06.org)

# Dossier

## Innover pour aider les chômeurs de longue durée

**A**rgelès-sur-Mer prépare un incubateur d'emplois nouveaux, utiles et durables, grâce au dispositif "Territoire Zéro chômeur longue durée". Cette démarche nationale est une réponse aux plus de 15 % de taux de chômage dans notre bassin d'emploi. "C'est un dispositif expérimental", avertit Andréa Diaz-Gonzalez, élue déléguée à l'Economie sociale et solidaire, à la Transition écologique et aux Solidarités. "Il fallait absolument réagir, car le Covid a affecté notre économie fortement saisonnalisée", précise Muriel Saignol, adjointe déléguée à la Solidarité sociale et à la Lutte contre l'exclusion.

Ce procédé repose sur la création, en 2022, d'une "Entreprise à but d'emploi" (EBE), dont les salaires proviendront de la réallocation des indemnités de chômage, soit 18 000 euros par an et par personne. La somme d'argent reste identique, mais l'état d'esprit est différent, car les bénéficiaires, d'emblée stabilisés en CDI (Contrat à Durée Indéterminée), seront invités à développer une activité non couverte jusqu'à présent, avant de prendre leur envol et de gagner leur indépendance par le travail. Dans l'immédiat, un Comité local pour l'emploi (CLE), créé à la mi-mars, rassemble une quarantaine de personnes (entreprises, acteurs sociaux et collectivités locales). L'approche "Territoire Zéro chômeur longue durée" favorise la responsabilisation des sans-emplois, dans une dynamique collective. Il faut y voir une évolution des politiques publiques d'insertion par l'emploi. "Il est important d'ouvrir des horizons, en incitant des personnes à créer leur emploi, à entreprendre", énonce Andréa Diaz-Gonzalez.

Les métiers à instaurer seront non-concurrentiels envers l'économie existante. Sont visés la transformation du bois (palettes obtenues auprès des entreprises), le démontage et la valorisation de structures (hébergements touristiques mobiles), le recyclage monétisé de déchets du BTP, la remise en culture de jardins, les services à la personne (interventions en foyer logement, accompagnement à la promenade), la réhabilitation et la revente d'ordinateurs à tarifs sociaux, etc.

Contacts Tél : 04 68 95 34 21



**Andréa Diaz-Gonzalez**  
Conseillère municipale  
Economie sociale et Solidaire  
Lutte contre l'exclusion



**Jonathan Gally et Marie Fuhrman**  
de l'UPAM

## "Aider les entrepreneurs à recruter"

**L'**Union des Pôles d'Activités Méditerranéens (UPAM) est un acteur important de la zone d'activités économiques de notre commune. Club, réseau d'entraide et de recommandation de talents, cette organisation réunit ses membres, chefs d'entreprises, lors de petits-déjeuners et de soirées, pour accompagner leurs recherches de personnes compétentes et qualifiées. "Le propre des chefs d'entreprise, c'est de ne pas avoir le temps", souligne Jonathan Gally, le trésorier, agent d'assurances Allianz. L'UPAM leur ouvre donc de nouveaux horizons et les aide à "prendre du recul". Provoquer leur rencontre est positif car "chacun se nourrit de l'expérience de l'autre", observe Maria Fuhrman, présidente de l'association. Cette consultante en management, animation d'équipes et gestion des conflits, mais aussi formatrice, défend un réel besoin de "faire le lien avec les chefs d'entreprise, pour les orienter dans le choix des bons candidats".

En janvier a été lancée "UPAM TV", avec un vrai plateau télé, afin que les 90 adhérents et toutes les personnes intéressées profitent de conseils, formations et témoignages, dans un seul but : booster l'économie du territoire et améliorer le bien-être au travail.

A voir et revoir sur [www.upam-eu.org](http://www.upam-eu.org).



Géraldine Cayrol, Elisabeth Karpinski et Núria Venzal, du futur Pôle entrepreneurial



## Un lieu nouveau, pour booster les créateurs d'entreprises

Lancé par la Communauté de Communes Albères - Côte Vermeille - Illibérus (CCACVI), le chantier du "Cap / pôle entrepreneurial" touche à sa fin, rue des Sittelles, dans la zone d'activités économiques d'Argelès-sur-Mer. Ce sera "un point central favorisant la rencontre d'entrepreneurs au sein de tout un écosystème", explique Géraldine Cayrol, responsable du service Développement économique de la communauté de communes.

Sur 855 m<sup>2</sup>, ce bâtiment de trois étages répondra à tous les besoins d'implantation, avec des permanences actives assurées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'association de financement Initiative Pays Catalan, la Maison du Travailleur Saisonnier, l'agence de développement économique de la Région Occitanie (AD'OCC) et l'Union des Pôles d'Activités Méditerranéens (UPAM). "Nous fournirons toutes les réponses, en un seul lieu", précise Núria Venzal, gestionnaire

du Cap. Manon Carlier, chargée de communication et impliquée sur ce projet, met en évidence un lieu "inspirant pour les entrepreneurs", doté d'un espace de co-working et de trois salles de réunion. Ce regroupement de compétences, de talents et d'énergies, transformera les idées en emplois pérennes. Le gain de temps et l'expertise seront les atouts de ce booster : "le but est que les créateurs d'entreprises se lancent et consolident leur activité. Nous les accompagnerons, de la naissance de leur projet jusqu'au changement d'échelle", fait valoir Géraldine Cayrol.

Cette structure facilitatrice s'insère dans les politiques d'Etat encourageant l'initiative, dans un cadre indépendant. Elle est inscrite sur la feuille de route 2016-2026 de la CCACVI, vers une économie durable, assortie d'emplois solides pour le territoire.

Contact : 04 68 36 15 48 / [lecap@cc-acvi.com](mailto:lecap@cc-acvi.com)  
[www.cc-acvi.com/entreprendre/lecap/](http://www.cc-acvi.com/entreprendre/lecap/)

## "Accompagner la montée en gamme du tourisme"

La multiplication des campings argelésiens 4 et 5 étoiles ayant ses exigences, l'entreprise arglésienne Optimalise Formation / Team Spirit Animation a identifié, avant les autres, un besoin de qualité. Olivier Gonzalez, artisan de ce concept, a donc créé un parcours dédié. "Il y avait un manque de coordination et de formation pour l'événementiel interne. La professionnalisation de l'animation camping permet la montée en gamme, car l'encadrement des enfants ou des activités sportives ne s'improvise pas". Le dispositif pédagogique qui a été créé rassemble le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), le Certificat de Qualification Professionnelle "Animateur loisirs et sportif", le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et le Diplôme universitaire "Responsable d'animation" pour ceux qui le souhaitent.

Les jeunes sont formés en groupes de 12 à 16, par des professionnels qui partagent leur expérience pratique.

Depuis sa création, en 2008, cette méthode a pluri-qualifié 300 jeunes, qui signent leurs contrats en direct avec les campings.



Olivier Gonzalez d'Optimalise Formation / Team Spirit

# Cadre de vie



*"Nous sommes dans une logique de prévention. il s'agit de sensibiliser les automobilistes aux excès de vitesse, notamment devant les écoles, où la vitesse est limitée à 30 km/h. Les enfants, ainsi que leurs parents, doivent pouvoir se rendre à l'école en toute sécurité" (Frédéric Donnet, adjoint au maire, délégué au Cadre de vie).*

## Incivilités : la ville dit Stop !

**Déjections canines, décharges sauvages, vitesse excessive... Comment appeler à lutter efficacement contre les incivilités afin de préserver le vivre-ensemble dans les quartiers ? Ce printemps, la Ville d'Argelès-sur-Mer a lancé une campagne de partage des bonnes pratiques par tous, car nous sommes acteurs de notre cadre de vie".**

**D**e la déjection canine sur la voie publique au dépôt sauvage d'encombrants, Argelès-sur-Mer, comme toutes les communes françaises, est touchée par le phénomène des incivilités, considéré comme le « *premier acte incivique devant le vandalisme, par 70 % de la population* », précise Frédéric Donnet, adjoint au maire délégué au Cadre de vie, citant une étude nationale. « *L'équipe municipale fait de la qualité de l'espace public une de ses priorités et met en œuvre de gros moyens pour en assurer la propreté. Il n'est pas normal qu'aujourd'hui encore nous soyons confrontés à de tels comportements irrespectueux* ».

## " Tous acteurs de notre cadre de vie "

La ville a donc mis en place, ce printemps, une campagne de sensibilisation aux règles du bien-vivre ensemble, en appelant les Argelésiens à être « tous acteurs de leur cadre de vie ». Composée de quatre visuels dénonçant quatre incivilités majeures (déjections canines, dépôts sauvages, déchets sur la voie publique et vitesse excessive), la campagne s'affiche sur l'ensemble du territoire. « *L'objectif n'est pas encore de sanctionner mais de faire comprendre qu'un petit geste peut avoir d'importantes conséquences pour tous, qu'il nous faut être acteurs de notre environnement, de façon positive, coopérative et civique* » complète Frédéric Donnet.



## Les déjections canines, n°1 des incivilités



« Malheureusement, les agents ne sont pas respectés dans leur travail au quotidien » regrette Lydie Fourc, conseillère municipale déléguée au personnel municipal. « Le principal fléau demeure les déjections canines. 85 distributeurs de "sacs à crottes" ont été installés sur la commune. Rien que l'achat des sacs dédiés représente un investissement d'environ 10 000 euros chaque année. Et pourtant nos agents sont toujours confrontés à un espace public miné par les crottes de chiens. Les aspirateurs de rue "Gluton" ne peuvent être utilisés partout, notamment dans les espaces verts couverts de paillage. Il faut alors ramasser à la main, faire le travail des propriétaires de chiens inconséquents. Sans parler des projections engendrées par le nettoyage au rotofil et à la débroussailleuse. Cet incivisme est désespérant ! »

## Les dépôts sauvages sous surveillance



« Nos délégués de quartier assurent une mission de veille dans leur secteur, notamment au niveau des dépôts sauvages » constate Lucia Sadok, conseillère municipale déléguée à la politique de proximité. « Il est difficile de comprendre que l'on prenne la rue pour un

dépotoir quand on sait que la déchetterie est ouverte 6,5 jours par semaine, que les encombrants sont collectés gratuitement à domicile par la Recyclerie, tout comme les déchets verts une fois par semaine par le service propreté. » Tout ce qui est mis en place ne peut être efficace que si, de leur côté, les habitants, mais aussi les gens de passage et les touristes, utilisent les matériels et services mis à leur disposition. Il faut prendre conscience que la ville est un espace commun à préserver et à respecter, ensemble !

## Un service propreté, opérationnel 7 jours sur 7

Les agents du service propreté sont sur le terrain 7 jours sur 7. Composé de 21 agents à l'année, le service est renforcé de 20 saisonniers. Equipé de trois Glutons, de deux balayeuses, d'une benne à végétaux, d'une mini-benne, d'un nettoyeur à haute pression, d'une désherbeuse à eau chaude et d'une moto-crottes, il s'active quotidiennement au nettoyage de la voie publique, des sanitaires (33 blocs WC), des marchés, de la collecte des corbeilles (250 ramassées deux fois par jour en saison d'été) et, dernièrement, de celle des déchets verts à domicile, chaque semaine.



## La Culture rouvre !

Dans le cadre des dernières mesures gouvernementales de déconfinement, le mercredi 19 mai a validé la réouverture très attendue des équipements culturels : galerie Marianne, Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer, Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, cinéma Jaurès... et la reprise des activités, comme des rendez-vous culturels, en jauge restreinte jusqu'à l'été.





**Brigitte de Capèle**  
Adjointe au Maire  
Rayonnement culturel



## ”Entrée libre” l’art s’invite chez vous en vidéo

La municipalité lance “Entrée libre”, un soutien vidéo aux artistes empêchés de rencontrer leur public à cause de la pandémie. Cette initiative créative offre à tous, sur tous les écrans, des prestations en musique, danse, peinture, sculptures... tout un florilège, pour épauler la Culture malgré les restrictions sanitaires.

**D**epuis plus d’un an, la crise sanitaire frappe durement le monde de la Culture, privant les artistes de leurs espaces d’expression habituels. La mairie d’Argelès-sur-Mer prend sa part pour atténuer les effets de cette période difficile, en offrant une visibilité à celles et ceux qui sont privés de scène et de lieux d’exposition. Sous forme de vidéos tournées régulièrement, l’initiative “Entrée libre” donne libre cours à l’inventivité de ces créateurs. Ces séquences préparées et produites par le Pôle culturel et le service de communication de la Ville sont une fenêtre ouverte sur l’art. Depuis leur domicile, ou en format mobile, les spectateurs découvrent toute une palette de moyens d’expression, en qualité HD.

### Préserver la beauté

La musique, les arts plastiques, la lecture et la danse prennent part à cette série, accessible gratuitement. L’objectif est d’épauler les artistes, tout en rendant au public le plaisir dont il est privé en raison de la pandémie. Brigitte de Capèle, adjointe déléguée à la Culture, décrit cette démarche : *“soutenir les artistes, dans toutes les disciplines, c’est préserver la beauté, si nécessaire dans nos vies. C’est aussi donner du sens à notre société, en préservant le lien entre ceux qui inventent et ceux qui ont envie de*



Ben Caillous, artiste graphique

*s’émerveiller”*. L’élue précise : *“notre objectif est d’offrir des moments de qualité, et de faire vivre la Culture à Argelès”*. Avec “Entrée libre”, la municipalité prend les devants en allant à la rencontre des oubliés de la crise, qui ont subi une année blanche, sans contact direct et charnel avec leur public : aucun concert, aucun spectacle, aucune exposition n’ayant été possible, il est du devoir de la force publique d’assumer un rôle de promotion solidaire.

**Accès sur la chaîne YouTube et la page Facebook de la Ville d’Argelès-sur-Mer :**

<https://bit.ly/34v74wr>

[www.facebook.com/villeargellessurmer](http://www.facebook.com/villeargellessurmer)

### Un rendez-vous par mois dès le 14 mai

Le premier rendez-vous de cette production créative est consacré à l’artiste graphique Ben Caillous. Ce peintre, graffeur et illustrateur, mais aussi auteur de fresques murales, raconte



Caroline Deplanque, chorégraphe du Centre de danse Coryphée

## ”Entrée libre donne libre cours à l’inventivité”

son approche, ses influences et ses fulgurances. Cette séquence, dont la diffusion a débuté le 14 mai, est accessible à tout moment, comme toutes les autres en préparation. Ce mois de juin, vous découvrirez un hommage à la Femme, sur une chorégraphie du Centre de danse argelésien Coryphée, dirigé par Caroline Deplanque. Parmi les prochains artistes programmés figure le chanteur Samir, interprète de chansons symboliques des luttes du XX<sup>e</sup> siècle. Cette superbe voix donnera sa version de l’Estaca, de Lluís Llach, lors d’un enregistrement qui se déroulera au Mémorial du Camp.

La programmation d’«Entrée libre» sera égrenée pendant plusieurs mois. Chaque nouveauté est annoncée sur la page Facebook et la “lettre hebdo” municipales.

# Agenda

# 3

Expos à découvrir



# Sport

## Le sport, un excellent remède contre la maladie



Quelle réussite ! L'expérimentation lancée par la SEA (Société d'Escrime Argelésienne) en 2015 pour lutter contre le cancer du sein, par la pratique des sports d'épée, profite à un groupe de femmes, fidèles à une activité qui fait ses preuves. Cette approche moderne de la rémission est une exclusivité départementale.

**P**ratiquer une activité physique pour combattre ou pour se prémunir d'une maladie est une solution éprouvée.

Dans notre commune, la Société d'Escrime Argelésienne est l'une des premières de France à introduire sa discipline auprès de femmes atteintes de cancer du sein.

Pourquoi une telle discipline sportive ? Après une mastectomie (ablation d'un sein ou d'une partie), le bras et l'épaule subissent une perte de tonus. L'escrime est idéale pour leur rendre leur motricité. "On fait des gestes très bénéfiques, sans s'en rendre compte, le jeu sportif enlève toute notion de contrainte", explique Chantal, pratiquante depuis 4 ans.

Le maniement de l'épée sollicite des muscles un peu endormis et redonne une force qui semblait perdue. "Saisir un objet sur une étagère était devenu presque impossible, mais tout ça, c'est terminé", témoigne-t-elle.

### "Retrouver son corps et la confiance en soi"

Ce programme de rééducation fonctionnelle est appelé "R.I.P.O.S.T.E", pour "Reconstruction, image de soi, posture, oncologie, santé, thérapie, escrime". La reconquête physique est au cœur de cette démarche, qui produit aussi une réconciliation intime : "je me suis retrouvée avec moi-même, j'ai retrouvé mon corps grâce au jeu d'épée, ma confiance en moi est revenue, je me sens plus combative", concède Aude, intégrante du groupe de huit femmes inscrites aux séances hebdomadaires proposées par le club, sur le terrain de sport du camping l'Hippocampe. Cette sexagénaire pousse l'analyse : "nous avons toutes envie d'éjecter la maladie, souvent, nous sommes passées par toutes les étapes, du sentiment de colère contre le mal, jusqu'à l'adoption de mouvements de combat qui aident à tout évacuer".



L'escrime, sport qu'aucune de ces dames ne connaissait auparavant, est aussi un formidable prétexte de socialisation, particulièrement pendant la période d'isolement provoquée par le Covid. *“Elles retrouvent un dynamisme étonnant, cela fait plaisir”*, observe le Maître d'armes Jean Tura, responsable de cet enseignement à la carte.

## 30 % de récidives en moins

La méthode en place dans notre commune est inspirée d'une expérience toulousaine. Elle procure une réduction des récidives évaluée à 30 %. On remarque aussi de bonnes répercussions sur le mental et le rétablissement de réflexes perdus, bien au-delà du bras ou de l'épaule. Les œdèmes dans les bras, qui sont courants dans les cancers du sein, disparaissent progressivement lorsqu'on a recours au sabre ou au bâton, baguette utilisée pour les entraînements. Au niveau international, il est démontré que l'escrime contre le cancer du sein complète les séances chez le kinésithérapeute, et que sa pratique régulière développe une meilleure posture. Cette approche innovante mérite cependant d'être davantage connue et reconnue, afin que des passerelles directes puissent être établies depuis le milieu hospitalier.

Renseignements :

Tél : 04 68 81 28 73 / 06 89 89 93 24

## En 2021, passage de témoin

La Société d'Escrime Argelésienne, fondée en 1953 par le maître d'armes Côme Azéma, est en transition. Son incontournable maître Jean Tura passe la main ce mois de juin 2021. Cet ami de l'escrimeur médaillé olympique Christian d'Oriola (Helsinki 1952) a formé plusieurs générations d'Argelésiens. Sa suite est assurée par Isabelle Gorse-Sordi, diplômée de la Fédération française d'escrime (FFE), qui ambitionne une nouvelle impulsion : *“Après le Covid, il faudra multiplier les interventions dans les écoles, pour familiariser les enfants”*. Initiée dès l'âge de 7 ans, cette nouvelle patronne argelésienne des sports d'épée anime une activité escrime dans les EHPAD d'Argelès et Collioure, pour préserver une certaine agilité chez nos aînés. Notamment formée à l'enseignement du sabre laser, qui a son académie dans notre commune depuis 2019, elle conseille cette version électronique, sportive et artistique, à tous les publics dès 12 ans. L'escrime est un sport riche, pour toutes générations !

# Histoire

## A Pujols, un sacré trésor

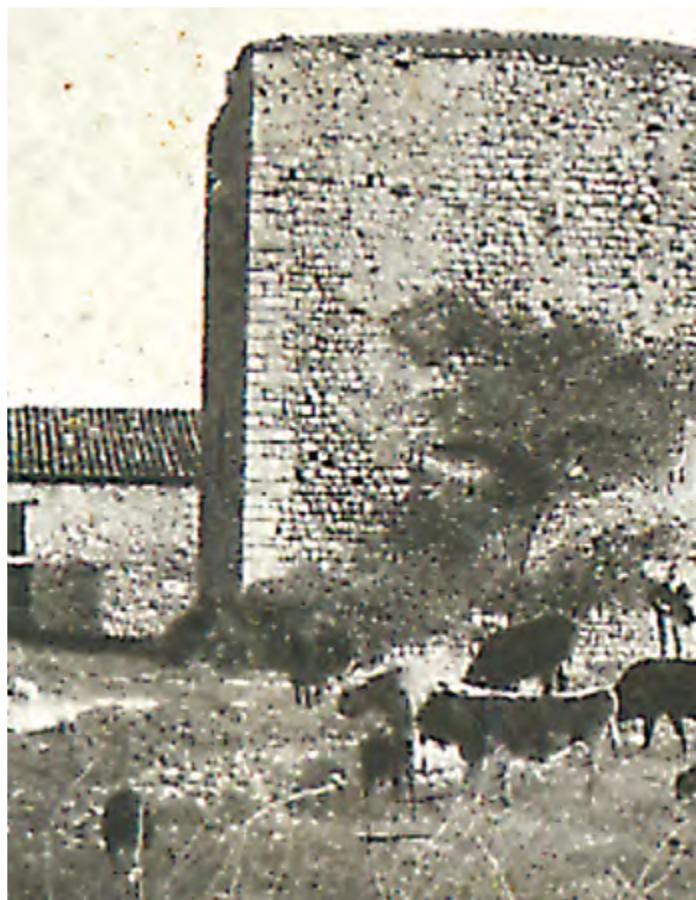
Un trésor monétaire romain de plusieurs centaines de pièces a été découvert il y a plus de 200 ans dans notre commune. C'est le 7 décembre 1816 que plusieurs ouvriers agricoles, employés par le propriétaire terrien Paul Padaillé, qui creusaient le sol à proximité de l'ancien château de Pujols, ont mis au jour un grand récipient de terre cuite. Quelle stupeur à la découverte de ce réceptacle antique, qui contenait probablement trois-cent pièces ! Ces monnaies étaient rangées, très proprement, dans le fond de la précieuse marmite. D'où venaient-elles ?



### Des pièces dispersées de toute part

Ces deniers en argent ont été frappés à l'époque de Jules César, le général romain en poste de l'an 100 à l'an 44 avant Jésus-Christ.

Le destin réservé à ces pièces frappées sous la République romaine a été bien tortueux. La nouvelle de leur découverte s'est répandue comme une traînée de poudre dans la population argelésienne. Une grande partie des pièces a disparu, car les habitants qui en avaient conservé les ont cachées et se sont refusés à les vendre, malgré la faible valeur accordée par les numismates, spécialistes de cette question : pas plus de 65 à 75 centimes par pièce pour les pièces disséminées. Le percepteur de notre commune, M. Montaner, rassemble tout ce qu'il peut de ce trésor, soit 176 pièces. Dès le 9 décembre 1816, il part à Perpignan pour y remettre la trouvaille au préfet Paul Etienne de Villiers du Terrage.



### "Argelès-sur-Mer, un important lieu de passage"

Le commis de l'Etat achète aussitôt la manne archéologique ! Pour sa part, le receveur général, M. de Saint Léger, fait l'acquisition de 41 de ces pièces. Dans cette dispersion généralisée, le savant et homme politique François Jaubert de Passa, agronome et historien catalan, mais aussi président du conseil général des Pyrénées-Orientales (1785-1856), s'en procure 42. Après sa mort, sa petite-fille, Mme veuve Louise Babut, scinde en trois lots ce reste de trésor. Ces partitions seront vendues entre 1893 et 1900 à Laurent Durand, Joseph Massot et Joseph Puig, mécène qui léguera ses collections et ses biens à la Ville de Perpignan.

### Une redécouverte en 2019

C'est une véritable course au trésor qui a été menée pour reconstituer cet ensemble unique. Les pièces, éparpillées parmi plusieurs propriétaires, ont fini par disparaître des radars de l'Histoire et de l'administration. Ce n'est qu'en 2019 que l'existence de ces pièces antiques a refait surface, après la découverte d'une incroyable lithographie, par l'éditeur Ramon Gual. Ce document représentant 42 deniers et la



*Bernard Rieu, journaliste et argelésien, en compagnie de Pierre-Yves Melmoux, avec la fameuse lithographie de François Jaubert de Passa représentant les monnaies du trésor de Pujols*

*(photo de gauche)*

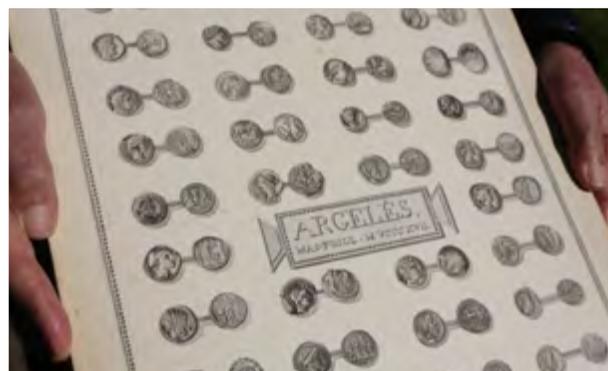
## Que faisaient donc ces pièces à Pujols ?

Cet élément majeur du patrimoine argelésien semble être le "salaire" d'un légionnaire de la X<sup>e</sup> légion romaine, ayant accompagné César dans de nombreuses campagnes, lequel avait installé les vétérans dans la Narbonnaise, région englobant alors le Roussillon. Ces déductions sont le fruit de la datation et de l'identification de lieux d'émission des pièces, effectués par Pierre-Yves Melmoux.

Le trésor de Pujols rappelle l'histoire de la République de Rome et constitue la preuve extraordinaire du gisement archéologique argelésien. D'autres merveilles monétaires ont été découvertes chez nous, notamment des pièces grecques de l'Antiquité, sur les crêtes de la Massane. Ces monnaies frappées entre le IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ sont des drachmes de Rhode (Roses, en Catalogne du Sud).



*Denier de Jules César du trésor de Pujols, retrouvé au musée Joseph Puig de Perpignan et représentant à l'avant Vénus et au revers la Gaule et Vercingétorix au pied d'un trophée.*



mention "Argelès - Mas Pujol" a appartenu à François Jaubert de Passa. Cet érudit avait lui-même possédé une partie du "butin" ! L'idée du trésor était dès lors relancée.

La même année 2019, le chercheur indépendant Pierre-Yves Melmoux lui a consacré un article dans la revue "La pallofe", éditée par l'Association numismatique du Roussillon. Dans la fouille, 14 pièces du lot originel ont été retrouvées au Musée des Monnaies et Médailles Joseph Puig de Perpignan. Il n'est pas simple de réunir matériellement toutes les pièces, mais la reconstitution virtuelle de ce formidable trésor est déjà une victoire en soi.

Le trésor de Pujols est mentionné par la suite dans certaines publications, sa trace matérielle a été perdue mais son remembrement virtuel, en cours, est dû à des investigations inédites. Ce patrimoine attribuée à Argelès-sur-Mer un statut d'important lieu de passage lors des temps anciens.

La Casa de l'Albera, maison du patrimoine d'Argelès-sur-mer, consacre une de ses vitrines à ce trésor.

## Numéros pratiques



Standard mairie : 04 68 95 34 58  
 Standard Communauté de communes : 04 68 81 63 77  
 N° Solidarité : 04 68 95 95 46  
 N° Cadre de vie : 04 68 95 34 82  
 Police municipale : 04 68 81 16 31  
 Pompiers : 18 ou 112  
 Recyclerie : 09 54 61 07 83

mairie@ville-argelessurmer.fr – www.ville-argelessurmer.fr

# Libre expression

Cher(e)s Argelésien(ne)s

Depuis les années 60, Argelès a toujours été attractive avec un développement économique performant. Depuis peu, cette attractivité n'est plus là.

Pour preuve, des entreprises phares du territoire quittent Argelès : les Aigles de Valmy, les Déferlantes, la Brasserie Cap d'Ona, le Petit Train. Nombre de commerces sont en difficulté dans le centre du village. Cette évolution conduit inévitablement à des pertes d'emplois. La municipalité doit être un partenaire incontournable, elle doit surtout être à l'écoute de tous (artisans, commerçants, paysans) pour maintenir cette attractivité et ainsi participer à la création d'emplois. Par un manque de travail avec les institutions et partenaires financiers, la commune n'inspire plus confiance aux entreprises et investisseurs.

Argelès a pourtant besoin d'une activité économique forte pour se développer, attirer sur la commune une population active, plus jeune, générer de nouvelles recettes.

Or, le choix de la Municipalité, pour augmenter ses recettes, consiste à instaurer un stationnement payant l'été, augmenter les impôts et les loyers municipaux. Tout est excessif et simple car au final, c'est l'Argelésien qui paye.

Le groupe « Argelès C'est Vous »  
 Charles Campigna, Patricia Nadal,  
 Guy Esclopé

Chères Argéliennes, Chers Argelésiens,

Cette première année de mandat est l'occasion de tirer un premier bilan. Au fil des conseils municipaux, nous avons gardé notre identité et nos lignes directrices. Concernant l'aménagement et la préservation de notre environnement, nous avons voté contre le nouveau PLU, qui étend notamment l'urbanisation sur le secteur du port. Nous avons également voté contre l'augmentation du taux d'imposition locale, contre la hausse des droits de voirie et d'étalages et contre les parkings payants. Ces votes ont été motivés par souci de préserver le pouvoir d'achat des ménages et les professionnels surtout en cette période de COVID. L'écologie et la sécurité ayant été des axes forts de notre programme, nous sommes heureux d'avoir participé au vote en faveur de l'extension du réseau de vidéo protection ainsi que le passage à l'énergie verte. En revanche, laissant à la majorité la responsabilité du budget, nous nous sommes abstenus. Encore et toujours cette nouvelle année de mandat sera fidèle à nos engagements de campagne avec comme seul souhait d'œuvrer et construire dans l'intérêt des habitants, de notre économie et de notre territoire.

David Triquère, Alexandra Colomé-Isnard,  
 Laurent Comangès

## Portrait

# Marie-Aude Martin,

cheffe des sapeurs-pompiers :

## “La mixité, c’est toujours bon”



**U**ne femme est à la tête de la soixantaine de sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, du centre d’incendie et de secours d’Argelès-sur-Mer. Elle est la seule de notre département à tenir cette fonction, un fait suffisamment rare pour être signalé, même si, dans l’idéal, il ne devrait pas être nécessaire d’en faire état.

Marie-Aude Martin, originaire d’Agde, est devenue en 2014 le premier agent féminin à la tête d’une caserne, celle de la Côte Vermeille, basée à Port-Vendres. Le dynamisme de cette mère de deux enfants se conjugue à la passion de l’aide à autrui.

**Doit-on vous appeler “mon capitaine” ou “ma capitaine” ?**

Ici, on m’appelle “capitaine”, tout court, ou “la cheffe”. Cela me convient. Ailleurs, certains ont essayé “sapeuse-pompière”, mais ça sonne faux. Quant à “soldate du feu”, ce n’est pas harmonieux. Par tradition, on dit “soldat”, alors gardons ce mot.

**Vous revendiquez l’égalité femmes-hommes... Mais y a-t-il des choses que vous faites mieux que les hommes ?**

Je raisonne uniquement en termes de compétences. En tant qu’officier sapeur-pompier, sapeur-pompier professionnel ou volontaire,

on a strictement la même place. Mais un personnel féminin, dans une ambulance ou dans un fourgon-incendies, ça rassure. En intervention de secours, une personnalité féminine peut avoir son rôle sur des femmes, ou des enfants. Nous avons moins de force physique que les hommes, mais nous le compensons par de la résistance, du soutien à nos collègues masculins. Mais il faut éviter les stéréotypes ! N’oublions pas que c’est un travail d’équipe et de complémentarités. D’ailleurs, s’il n’y avait que des femmes, ce ne serait pas bon non plus. La mixité, c’est toujours bon.

**Quels conseils donnez-vous aux jeunes femmes ?**

C’est une profession qui exige du temps et des sacrifices sur la vie de famille. Il faut être en forme physiquement et ne pas oublier que c’est un métier créé par des hommes. Nous revenons de loin, car les femmes n’ont été autorisées dans la profession qu’en 1976 ! Il n’y a pas si longtemps, dans les casernes, il n’y avait pas de vestiaires ni de toilettes pour les femmes. Les mentalités ont bien évolué, mais en temps que femmes, nous sommes encore très jugées, et la sélection est dure.

**MA VILLE**  
n'est pas une décharge



**STOP** aux  
**incivilités !**



[www.ville-argelès-surmer.fr](http://www.ville-argelès-surmer.fr)

**TOUS, ACTEURS** de notre **CADRE** de **VIE**